

## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 22 septembre 2011

Le vingt-deux septembre 2011 à vingt heures, sous la présidence de Monique SEMAVOINE, Maire, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de Mazères-Lezons.

Présents : Monique SEMAVOINE, François GAY, Roger PEDEFLOUS, Françoise HURABIELLE-PÉRÉ, Laurent JOUANLONG, Olivier SABLÉ, Francis LANDES, Elisabeth LAHORE, Nicole DUFAU, Jean-Louis VILLE, Jean-Jacques BORDENAVE, Jean-Marc LACRAMPE, Jean-Marc DAUPHINOT, Gérard HEITZ.

Procurations : Nicole LE DIEU DE VILLE à François GAY Vincent CHARLOT à Olivier SABLÉ, Eric CAZABAT à Monique SEMAVOINE, Christophe CARRERE à Laurent JOUANLONG,

Excusée : Annabelle ARACIL

La séance est ouverte à 20h00.

Francis LANDES est désigné comme secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le principe de réalisation des travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier communal sis Place Mendès-France, et qui abrite les locaux de La Poste, la Bibliothèque municipale, la Calandreta Titouan Lamazou, la crèche municipale, le Centre social et six appartements communaux, pour un montant total estimé à 81 417,30 euros HT. Il décide que ces travaux seront réalisés en deux tranches successives : La première tranche concernera les travaux de réhabilitation électrique pour un montant de 35 375 euros HT et la seconde tranche concernera les travaux de changement des portes extérieures ainsi que la réfection de toutes les menuiseries extérieures pour un montant HT de 46 042,30 euros. Afin de financer ces travaux, il décide de solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire (unanimité).

Le Conseil municipal décide ensuite d'organiser un spectacle le samedi 22 octobre 2011. C'est l'artiste palois Gilles LLERENA, qui viendra présenter son « one man show » intitulé « C'est l'histoire d'un mec ... de là-bas !! ». Il fixe les tarifs d'entrée à seront de 6 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants de moins de 15 ans et les étudiants.(unanimité)

Le Maire informe l'assemblée que le chantier d'aménagement de l'avenue de la République et de la rue Louis-Barthou sera présenté successivement à la Commission travaux le 26 septembre, à la Commission générale le 3 octobre, aux riverains du chantier le 7 octobre et à tous les Mazérois lors d'une réunion publique organisée le 13 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.